

DEMANDE DE DEROGATION SUR ESPECE(S) PROTEGEE(S)	
AVIS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL REGION NOUVELLE-AQUITAINE	
Cas 1 : travaux à caractère scientifique	
Références du dossier : n° (MEDDE-ONAGRE)	2024-04-17-00573
Dénomination du projet :	Inventaire herpeto et insecte par Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE) avec prélèvement exuvies d'odonates et de mues de reptiles
Préfet(s) compétent(s) :	Deux-Sèvres (79)
Bénéficiaire(s) :	Vincent LE BOULLEC, chargé de mission entomologie, herpétologie et conservation du patrimoine naturel à DSNE
Date de dépôt de la demande par le bénéficiaire :	08/04/24
Date de transmission du dossier au CSRPN :	12/04/24

Après avoir pris connaissance du dossier de demande de récolte de mues de 10 reptiles (Lézard des murailles, Lézard à deux raies, Orvet fragile, Tarente de Mauritanie, Couleuvre verte et jaune, Couleuvre d'Esculape, Coronelle lisse, Couleuvre vipérine, Couleuvre helvétique et Vipère aspic) et de prélèvement d'exuvies de 5 espèces d'odonates (Agrion de Mercure, Leste dryade, Gomphe de Graslin, Cordulie à corps fin, Leucorhine à gros thorax) récoltées en milieu naturel pour analyse en laboratoire, devant la compétence de la personne qui la sollicite et les motivations à but d'inventaire de l'association DSNE, le CSRPN Nouvelle-Aquitaine émet un avis favorable à cette demande de dérogation sans aucune réserve.

Conclusion :
Le CSRPN Nouvelle-Aquitaine émet un avis favorable sans aucune réserve.

Expert(s) délégué(s) :	Michel METAIS
Avis :	
Favorable :	X
Favorable sous conditions :	
Défavorable :	
Recommandations :	
Fait le :	15/04/24
Signature : Pour le Président du CSRPN N-A, l'expert délégué 	